

Aménager l'habitat du cerf de Virginie dans le ravage de Montmagny



Portrait du ravage et suggestions de travaux forestiers pour améliorer l'habitat du cerf.



LE RAVAGE DE MONTMAGNY

On retrouve au sud de Montmagny une aire de confinement du cerf de Virginie, communément appelé ravage, cartographié dans le *Règlement sur les habitats fauniques* du Gouvernement du Québec. Chevauchant les municipalités de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud de Montmagny et de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, le ravage de Montmagny a été répertorié la première fois durant un survol en 1995 et s'étend sur une superficie de 8 855 ha. Il est dominé presque entièrement par le territoire forestier dont 43 % du couvert est feuillu et 32 % est composé de forêts mélangées.

QU'EST-CE QU'UN RAVAGE?

Pour réussir à survivre aux hivers rigoureux du Québec, les cerfs se regroupent dans des habitats appelés ravages. Ces milieux essentiels à leur survie doivent trouver en bonne quantité et à proximité des habitats :

- D'**abris**, qui sont des forêts denses dominées par les résineux de 40 ans ou plus puisqu'elles retiennent bien la neige;
- De **nourriture**, qui sont des forêts en régénération qui fournissent des arbustes ou des jeunes arbres de 0,5 à 2,5 m de hauteur;
- De **nourriture-abri**, qui sont des forêts offrant à la fois de la nourriture et un abri, comme des forêts mélangées de 30 ans ou plus.



PLAN D'ORIENTATION DES RAVAGES DE CERFS DE VIRGINIE DANS LES APPALACHES

Qu'est-ce qu'un plan d'orientation

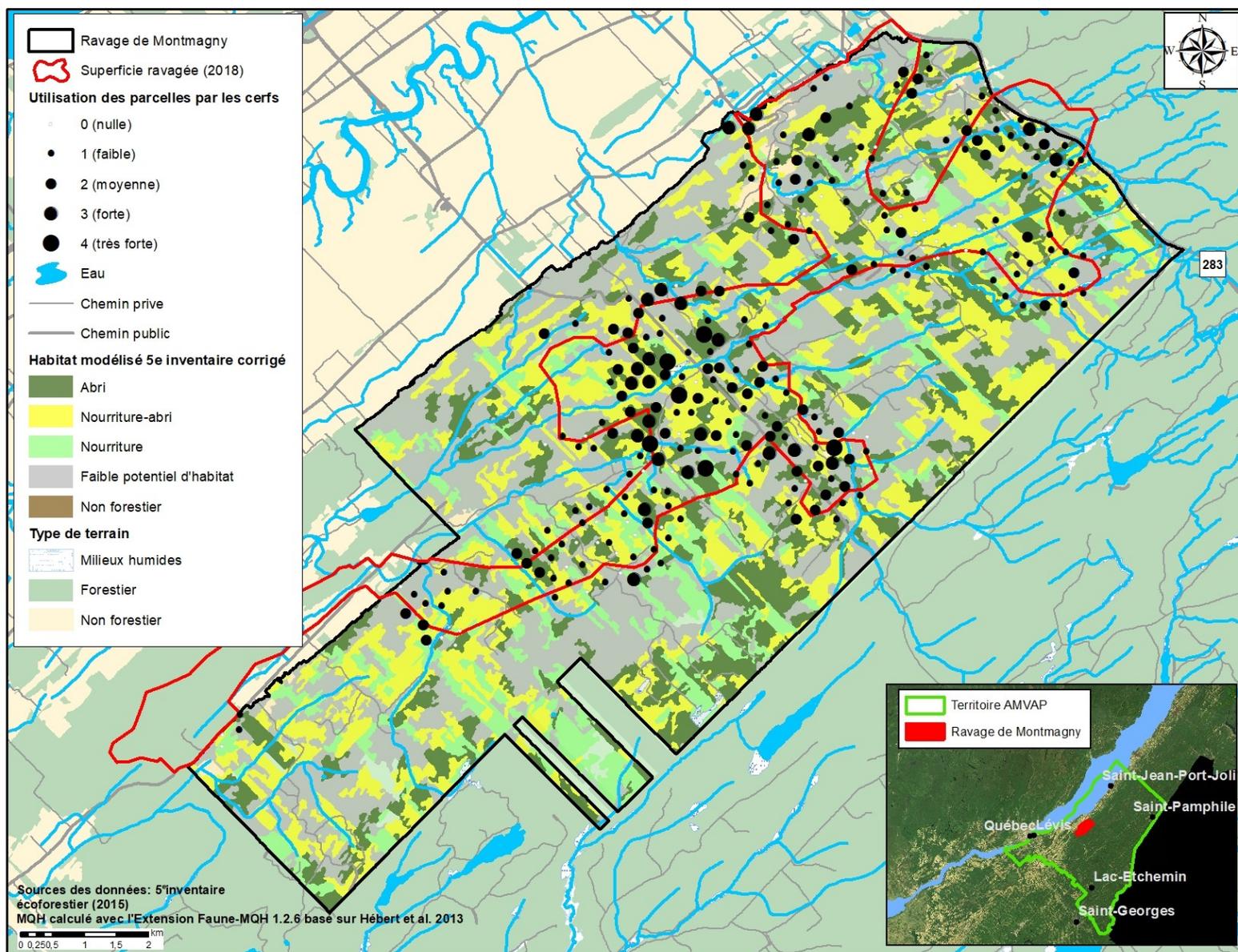
Au cours des années 2017 à 2019, l'AMVAP et ses partenaires ont élaboré un portrait et un plan d'orientation des quatre ravages de cerfs de Virginie présents sur le territoire des Appalaches, soit Montmagny, Mont Orignal, Saint-Malachie et Sainte-Germaine-Station. En plus de présenter la qualité de l'habitat du cerf, le plan propose des orientations d'aménagement forestier pour maintenir et améliorer l'habitat.

Pourquoi s'intéresser aux cerfs et aux ravages?

- Des travaux forestiers optimaux peuvent limiter les traversées des routes et les dommages que les cerfs causent aux propriétés;
- Des travaux forestiers adaptés à l'état actuel des habitats du ravage permettront de maintenir les populations de cerfs à des niveaux assurant le soutien des activités de chasse et d'observation.



Cartographie de l'habitat potentiel et de l'utilisation par les cerfs de Virginie en 2018 dans le ravage de Montmagny

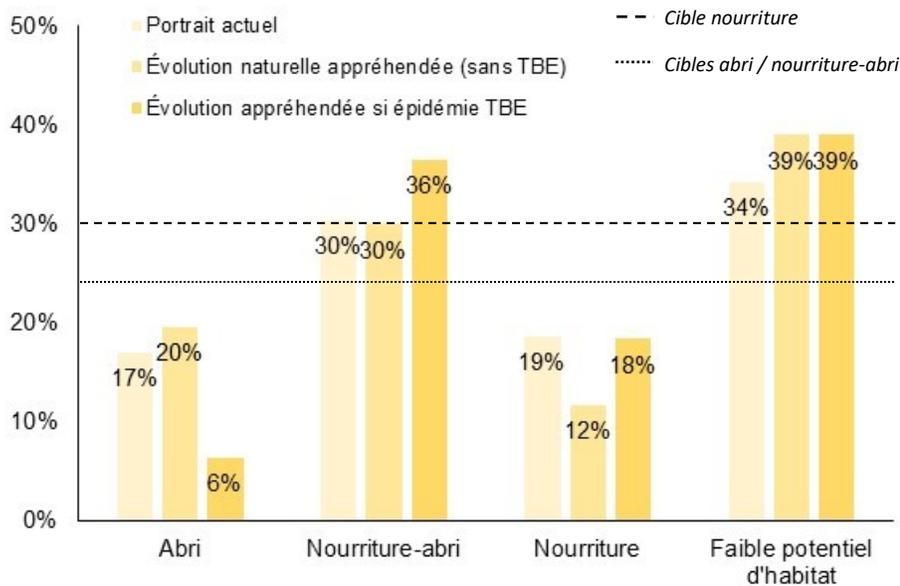


LA QUALITÉ D'HABITAT DES CERFS DANS LE RAVAGE DE MONTMAGNY

Selon les besoins du cerf et des caractéristiques de la végétation, des cibles d'abri, de nourriture-abri et de nourriture ont été définies dans la plupart des régions. Pour la majeure partie de la région de Chaudière-Appalaches, on vise à atteindre **25 % de peuplements d'abri et de nourriture-abri** dans le ravage. Pour ce qui est des peuplements de nourriture, la cible est de 30 %.

Les habitats des cerfs du ravage de Montmagny font face à un contexte incertain :

- En 2018, la proportion d'habitat de nourriture-abri atteint la cible. Cependant, les habitats de **d'abri** et de **nourriture** sont en **déficit** (respectivement 20 % et 12 % du ravage).
- L'arrivée d'une épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette entrainerait toutefois un **déficit en abris** (6 %) et une surreprésentation en habitats de nourriture (39 %).



La tordeuse des bourgeons de l'épinette et l'habitat du cerf

La tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) est un insecte défoliateur qui s'attaque principalement au sapin et à l'épinette. En période épidémique, les forêts matures composées de ces essences risquent de mourir. Comme ces peuplements sont souvent ceux utilisés par le cerf comme abri en hiver, la TBE peut changer rapidement le portrait de l'habitat. Ainsi, les stratégies d'aménagement forestier doivent être adaptées dans ce contexte.

QUELS SONT LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER À PRIVILÉGIER DANS L'HABITAT DU CERF DE VIRGINIE DE MONTMAGNY?

Les travaux d'aménagement forestiers faits dans le ravage de Montmagny devraient favoriser le maintien et la création de superficies à dominance résineuse pour :

- Accroître la proportion de peuplements d'abri dans le ravage;
- Renouveler les sources de nourriture pour le cerf afin que celles-ci soient entremêlées de secteurs résineux servant d'abris.

L'important est de **répartir les coupes dans le temps et dans l'espace** tout en maintenant une diversité d'espèces feuillues et résineuses. Le fait de réaliser les **travaux de récolte en hiver, tout en s'assurant de ne pas être à proximité d'un axe routier**, permet de disponibiliser une importante source de nourriture pour les cerfs au moment où il en a besoin.

Quels sont les sources de nourriture pour le cerf en hiver?

Les bouleaux, le cornouiller stolonifère (hart rouge), les cerisiers, les érables, le noisetier à long bec, le sorbier, les saules, le sapin baumier, les sureaux, les thuyas (cèdres) et les viornes sont des espèces dont les cerfs se nourrissent. Les travaux forestiers devraient favoriser leur maintien ou leur repousse.



QUELS SONT LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER À PRIVILÉGIER DANS L'HABITAT DU CERF DE VIRGINIE DE MONTMAGNY? (SUITE)

Voici quelques exemples de travaux à préconiser selon le stade de développement de la forêt.

Forêt en régénération :

- Maintenir des secteurs non traités offrant de la nourriture (arbustes et arbres inférieurs à 2,5 m) lors des préparations de terrain et de reboisement;
- Préserver des îlots feuillus lors de travaux de dégagement de plantation;
- Dans les jeunes peuplements naturels de 2 m et plus, réaliser des éclaircies précommerciales adaptées par puits de lumière ou par trouées pour former un peuplement plus dense et irrégulier tout en conservant ou en renouvelant les secteurs ayant de la nourriture.



Où puis-je obtenir de l'aide afin de réaliser des travaux forestiers adaptés aux besoins du cerf?

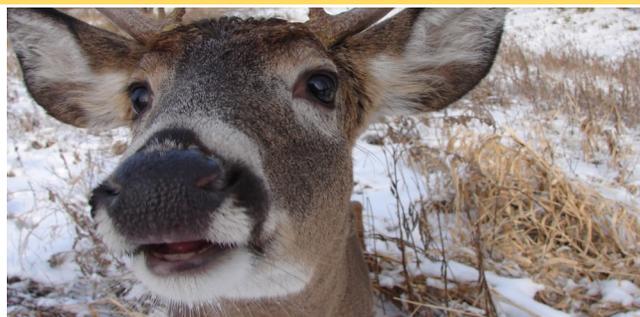
Vous pouvez contacter l'AMVAP ou rendez-vous sur le site amvap.ca afin de consulter la liste des conseillers forestiers dans la section programme d'aide. Votre conseiller forestier pourra vous fournir une aide technique et de plus, plusieurs travaux peuvent bénéficier d'une aide financière. N'hésitez pas à vous informer!

Forêt de 30 ans et plus :

- Créer des trouées nourricières dans les secteurs feuillus d'une superficie de 200 à 1 000 m² d'une largeur de 10 à 25 m. Idéalement, localiser les trouées à proximité d'un secteur dominé par les résineux de plus de 30 ans (abri).
- Adapter la priorité de récolte afin de conserver les thuyas (cèdres), les épinettes, les pins et les pruches et prélever les feuillus tels que les érables rouges et les bouleaux.
- Réaliser des coupes partielles et maintenir des îlots résineux non traités en forêts mélangées ou résineuses pour favoriser la venue d'un peuplement irrégulier offrant nourriture et abri.
- Préconiser des coupes totales de superficie restreinte (< 2 ha) avec une forme irrégulière et allongée afin d'accroître la superficie de nourriture accessible pour les cerfs.

Vous désirez en savoir davantage sur les ravages de cerfs de Virginie de la région des Appalaches?

Nous vous invitons à prendre connaissance du document *Portrait et plan d'orientation des ravages de cerfs de Virginie dans les Appalaches* disponible sur le site amvap.ca. Bonne lecture!



Agence de mise en valeur
des forêts privées des
Appalaches

1554, route 277 bureau 3
Lac-Étchemin (QC) G0R 1S0
418-625-2100
info@amvap.ca

Merci à nos partenaires financiers!



Fondation de la faune du Québec



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs